



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-60451>

Département(s) de publication : **57, 55, 54, 88, 67, 68, 52, 08**

Annonce n° **25-60451**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Agence de l'eau Rhin-Meuse

**Correspondant :** M. MORVAN Xavier, Directeur Général

**Adresse :** Route Lessy- Rozérieulles - BP 30019, 57161 MOULINS-LES-METZ

**Coordonnées :**

**Poste :**

**Courriel :** marches@eau-rhin-meuse.fr

**Adresse internet :** <https://www.eau-rhin-meuse.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Accompagnement de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse dans la mise en œuvre d'un dispositif d'alerte et de signalement et de traitement des agents en souffrance

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Accompagnement de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse dans la mise en œuvre d'un dispositif d'alerte et de signalement et de traitement des agents en souffrance

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés :** Aucune garantie financière ne sera exigée

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**règlementent :** Les prestations sont intégralement financées par l'Agence sur ses fonds propres. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement dans un délai de 30 jours maximum à compter de la date de réception de la facture à l'agence.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Les groupements momentanés d'entreprises sont autorisés. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. La personne publique autorise les candidats à présenter leur offre en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membre non-mandataire d'un ou plusieurs groupements.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Commentaire sur les justifications :** Les documents à produire sont ceux listés à l'article 5.1 du règlement de la consultation

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 10/07/2025 à 16:00

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Renseignements complémentaires :** La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 24 mois à compter de sa notification. Il pourra être reconduit 2 fois, par période de 12 mois, pour une durée maximum totale de 48 mois. Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise>  
EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2777403&orgAcronyme=d4t

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

**Contact :** DAP-ACHATS

**Coordonnées :**

**Poste :**

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2777403&orgAcronyme=d4t>

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 28/05/2025